SNUipp-FSU
Section du Cantal
7 Place de la Paix
Bâtiment de l'horloge
15000 AURILLAC

Aurillac, le vendredi 30 septembre 2016,

A Mme la Directrice Académique

des Services Départementaux

de l'Education Nationale du Cantal

OBJET : demande de recrutement sur la liste complémentaire

Madame la Directrice Académique,

Lors du Comité Technique Spécial Départemental du 2 septembre 2016, vous avez annoncé à la représentation du personnel que le département se maintiendrait dans une situation déficitaire. Un poste de remplaçant n'ait donc pas pourvu.

Dans un courrier du 23 septembre envoyé aux Recteurs d'Académie, le Ministère les autorise à recruter sur les listes complémentaires. Pour l'Académie de Clermont-Ferrand, des personnels sont disponibles.

Nous réitérons donc la demande prononcée au dernier CTSD de recruter un personnel sur cette liste complémentaire pour pourvoir le poste de brigade vacant sur le département.

Cette demande va dans le sens de l'intérêt des élèves, de la continuité du service public d'éducation et de la garantie pour nos collègues de préserver leurs conditions de travail.

Veuillez agréer, Madame la Directrice Académique, l'expression de nos salutations respectueuses.

Emeric Burnouf et Stéphanie Lavergne

Co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 15